

Quoi de neuf Monsieur le Maire ?

Chères et chers Dardagnottes,

Voici venu le moment de la rentrée, qui jalonne la fin des vacances, mais pas la fin des beaux jours.

L'automne marquera l'ouverture de l'EMS de La Plaine comptant 92 lits. Dès septembre 2017, il deviendra même un lieu intergénérationnel avec l'ouverture de la crèche intercommunale (Dardagny-Russin) dans l'immeuble IEPA (immeuble avec encadrement pour personnes

âgées), actuellement en construction et qui ouvrira dans le courant du printemps 2017.

Concernant la parcelle adjacente qui appartient à la commune, une séance publique, avec ateliers de travail, sera organisée d'ici la fin de l'année afin de rassembler toutes les idées. Ce quartier sera construit en tenant compte de vos remarques. Un concours d'architecte sera mis sur pied et vous pourrez bien sûr voir les projets qui auront été sélectionnés par un jury composé de représentants de la Commune et de professionnels.

Les travaux de la déchetterie de la nouvelle route de Challex, incluant une rampe provisoire afin de pouvoir rejoindre la gare CFF, auront certainement déjà commencés quand vous lirez ce journal.

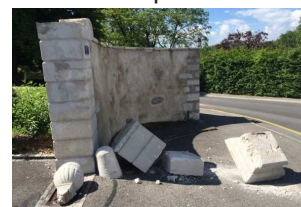
À propos des déchets, qui représentent un gros poste financier au budget, je constate que certaines et certains d'entre vous n'ont toujours pas encore compris que les objets encombrants c'est une fois tous les deux mois, (dates sur le site Internet ou par tél à la Mairie); il est lassant de recevoir des photos de citoyens responsables, qui se plaignent, avec raison, de l'anarchie qui encombre les points de récupération. Nous avons déjà doublé les ramassages des ordures ménagères, nous faisons tout ce qui est possible afin d'avoir une commune propre, mais il vous appartient aussi de jouer le jeu.

Pourquoi laisser un sac de bouteilles devant le container vide ? J'appelle cela une incivilité inacceptable et surtout un geste profondément égoïste, car cela veut dire que quelqu'un d'autre le videra à ma place. Il arrive même que des entreprises et des privés qui viennent d'ailleurs et qui donc ne paient pas d'impôts à Dardagny, utilisent sans droit nos déchetteries ; si vous êtes témoin d'un tel usage abusif de nos installations, n'hésitez pas à leur faire des remarques ou signalez-le-moi avec une preuve photographique ; je suis habilité à dresser des amendes et je m'engage à ne jamais mentionner votre nom. Je vous souhaite une bonne lecture et pour conclure, je vous rappelle que, si vous désirez me parler, ou avoir un rendez-vous, je suis à votre disposition, si tant est que je préconise toujours le dialogue et l'écoute plutôt que la lettre, email etc.

Au plaisir de vous rencontrer lors d'une prochaine manifestation communale.

Votre Maire
Pierre Duchêne

A Dardagny, Transvoirie bousille notre deuxième pilier. Le beau gland sommital est par terre, M. Duchêne n'est pas content !!



Sommaire

Quoi de neuf Monsieur le Maire

Communications de la Mairie

La relève

Au CHAD

Le saviez-vous?

La Plaine a aussi son centre
Beaubourg

Les paroisses et la rentrée 2016

Stéphane Carrara

Résidence La Plaine

Le chrysanthème

Lettre d'un chiens

Les p'tits bateaux

Un Dardagnien chez les
Malgaches

Agenda

Communications de la mairie

Parvis de la salle polyvalente

Depuis la rentrée scolaire 2016, l'accueil parascolaire du soir (de 16h à 18h) s'effectue à la salle polyvalente de Dardagny et l'espace situé devant le foyer de la salle polyvalente est réservé pour les jeux des enfants.

Le parking à cet endroit est interdit et nous prions les automobilistes de bien vouloir se garer sur le parking prévu à cet effet de l'autre côté de la salle polyvalente.

Sociétés communales

N'hésitez pas à aller sur notre site internet pour consulter toutes les informations utiles.

<http://www.dardagny.ch/index.php/culture-sports-loisirs>

Nouveaux horaires d'ouverture de la mairie

Lundi – mardi – jeudi – vendredi 8h – 11h 45

Mercredi 14h – 16h

Sur rendez-vous

Tél. 022 754 12 30

Mail : info@dardagny.ch

Abonnement du GSHC

La Mairie renouvelle la mise à disposition des abonnements pour les matchs du GSHC. Réservations à la Mairie Tél.: 022 754 12 30.



Décorations de Noël

Laissez libre cours à votre imagination et rejoignez l'équipe des Conseillers municipaux le **samedi 3 décembre 2016 à 10h au Château.**

Renseignements - inscriptions :
Anne Zoller 078 839 91 32



La commune de Dardagny présente, en collaboration avec Roadmovie, "Free to run" un film de Pierre Morath

Lundi 10 octobre 2016 à la Salle des fêtes du Château de Dardagny

Bar ouvert dès 19h30 et **début de la séance à 20h**

Entrée libre, collecte à la sortie

Age légal 6 ans, âge suggéré 12 ans

www.roadmovie.ch



A donner

11 tables pour des enfants de classe 1P et 2P
8 pupitres pour des enfants de classes dès 3P

Contactez la mairie 022 754 12 30 ou par mail à info@dardagny.ch
<http://www.dardagny.ch/index.php/vie-pratique/petites-annonces>



Inscriptions IEPA La Plaine

Les personnes intéressées par un logement IEPA⁽¹⁾ peuvent remplir le formulaire d'inscription, chez COGERIM au guichet location (horaires : 9h-16h sans interruption, av. de Châtelaine 81B, 1219 Châtelaine) ou en téléchargeant celui-ci sur le site internet : www.cogerim.ch puis en l'adressant à location@cogerim.ch.

La personne en charge de ce dossier au service location est Mme Laurence Duret, tél. 022 594 34 14.

Pour information, la décision d'attribution est prise en fonction des critères principaux suivants :

- La personne doit être en âge AVS,
- Avec un besoin d'encadrement (selon critères IMAD⁽²⁾),
- Pour les logements HLM, sa situation financière doit être évaluée selon les critères légaux.

Nous attirons votre attention sur le fait que la procédure d'attribution est relativement longue, compte tenu que l'IMAD doit rencontrer tous les demandeurs afin d'émettre un préavis.

⁽¹⁾ IEPA : Immeubles avec encadrement pour personnes âgées

⁽²⁾ IMAD : Institution genevoise de maintien à domicile

Inscription au vote électronique dans le Canton de Genève

Le Conseil d'Etat poursuit l'objectif d'offrir, d'ici à 2019, le vote électronique à l'ensemble des électeurs genevois vu les facilités et les avantages que comporte ce moyen de vote. Or, seules 16 communes offrent aujourd'hui cette possibilité.

Un feuillet explicatif a été joint à votre matériel de vote du 25 septembre 2016 ; les personnes qui ne se seraient pas inscrites pourront cocher la case sur la carte de vote de novembre 2016 et ainsi de suite pour les votations suivantes dans la limite des 30% d'électeurs. Il est important de retenir que le principe du «premier arrivé, premier servi» sera appliqué tant que sera limité le vote électronique au niveau fédéral.

L'inscription est unique, elle n'a pas à être renouvelée.

Vous trouverez des informations sur www.chvote.ch

Les embauches pour l'EMS sont finalisées.

Quasiment terminées, les embauches auront donné du fil à retordre à Mme Mottet, directrice de l'EMS La Plaine. Ce ne sont pas moins de 3363 offres qui ont été reçues et répertoriées, sans toutefois tenir compte de +/- 200 offres non conformes. 42 offres proviennent de la commune de Dardagny, 8 de Russin et 42 de Satigny. En tout 55 postes auront été créés et seront complétés dans le courant de l'exploitation.

L'équipe actuelle est composée de 98 personnes sans compter l'équipe de cuisine qui ne fait pas partie du staff. Elle est composée de 5 personnes de Dardagny, 6 de Satigny, 6 Avully, 8 Meyrin, 4 Bernex, 2 Cartigny, 2 Onex, 1 Athenaz, 20 de Genève, 10 sur le canton de Genève, 5 sur le canton de Vaud et 29 de France voisine. 22 personnes en provenance du chômage sont comprises dans ces chiffres.

Ces collaborateurs sont tous porteurs d'au moins un diplôme ou d'une formation sur les métiers de l'EMS.



Accueil Familial de Jour
Meyrin - Vernier - Mandement

Une professionnalisation bienvenue !

Depuis le 1er janvier 2011, les accueillantes familiales de jour (AFJ), autrefois appelées "mamans de jour" ont acquis leur statut professionnel. La commune de Dardagny est affiliée depuis sa création à la structure de coordination intercommunale Meyrin - Vernier - Mandement (AFJ-MVM). Cette structure permet d'encadrer professionnellement les accueillantes familiales et propose une alternative de garde différente aux parents.

L'accueillante familiale de jour:

L'accueillante doit être en possession de l'autorisation d'accueil délivré par l'évaluation des lieux de placement (ELP) du canton de Genève. Une fois ce document obtenu, l'accueillante peut être engagée par la structure de coordination, après acceptation de son dossier. Elle signe alors un contrat de travail et acquiert le statut d'employée de l'association intercommunale AFJ-MVM. Ce contrat lui garantit un revenu mensuel selon le nombre d'heure de garde effectué, les avantages sociaux tels que vacances payées, ainsi que les assurances liées à une activité rémunérée. La structure gère toute la partie administrative, ainsi l'accueillante peut se concentrer sur l'accueil et la relation avec l'enfant et les parents. L'accueillante bénéficie d'un encadrement pédagogique par le biais de formation continue, d'une collaboration régulière avec les coordinatrices, de visite à domicile et d'une évaluation annuelle par la coordinatrice responsable. Un lieu de rencontre et d'échange est ouvert tous les mardis matin pour les accueillantes et les enfants accueillis. Sont proposées des activités de bricolage et des animations diverses. C'est un lieu d'échange entre accueillantes avec les coordinatrices et la secrétaire comptable qui est à disposition.

Les enfants et les parents:

Pour les enfants, cette prise en charge offre un accueil chaleureux et de qualité dans un cadre familial avec un groupe ne dépassant pas quatre ou cinq enfants. Ces conditions particulièrement adaptées aux enfants, leurs permettent de recevoir une attention individualisée qui correspond à leurs besoins tout en favorisant la socialisation, l'éveil et le jeu. Pour les parents, les horaires d'accueil souples peuvent s'adapter au plus près des besoins des familles, notamment pour les parents qui ont des horaires irréguliers.

Financièrement, le barème est évolutif entre 0,78 ct et 6,75 frs de l'heure en fonction de leurs revenus. Les repas sont compris pour les enfants préscolaires, une réduction est prévue pour les fratries. Les parents reçoivent une attestation pour les frais de garde à déduire sur la déclaration d'impôts.

Pour toutes informations : accueil familial de jour Meyrin – Vernier – Mandement tél : 022 785 43 26 information@afjmvm.ch

Vol perte ou destruction de documents d'identité

Des modifications du règlement cantonal relatif aux documents d'identité des ressortissants suisses (RDId) sont entrés en vigueur le 1^{er} mars 2015. L'article 10 a notamment des conséquences pour les citoyens, mais également pour nos services. Art.10 Vol 1 perte ou destruction « *En cas de vol, de perte ou de destruction d'un document d'identité, son titulaire doit l'annoncer à la Police.* » Le citoyen a donc, dès le 1^{er} mars 2015, l'obligation d'annoncer à la police la perte d'un document d'identité.

Les possibilités offertes auparavant (mairie, police municipale, office cantonal de la population et des migrations) sont donc caduques.

Concernant l'établissement du formulaire de déclaration de perte, de vol ou de destruction de document d'identité, **cette compétence ne sera pas donnée aux postes de police (à l'exception de l'aéroport).**

Il appartient au citoyen de se renseigner auprès de l'office cantonal de la population et des migrations (pour les Suisses) et auprès de leur représentation (pour les étrangers) sur la nécessité d'obtenir une attestation de déclaration de perte, de vol ou de destruction de document d'identité. En effet, cette attestation ne pouvant être établie que dans trois services, pour des raisons d'encaissement (CHF 30.-), il est important d'orienter le demandeur directement auprès du :

- **Service cantonal des objets trouvés, des évacuations et du garde-meuble**
rue des Glacis-de-Rive 5 – 1207 Genève
Tél. 022 546 09 00, Fax 022 546 09 11
Paiement cash exclusivement.
Les guichets sont ouverts du lundi au vendredi de 13h à 16h. Renseignements téléphoniques du lundi au vendredi de 8h à 12h.
- **Service de délivrance de documents au public**
chemin de la Gravière 5 – 1227 Les Acacias
Tél. 022 427 52 30
Postcard et Maestro acceptées.
Les guichets sont ouverts du lundi au vendredi de 7h30 à 16h. Renseignements téléphoniques du lundi au vendredi de 9h à 13h.
- **Poste de police de l'aéroport**
route de l'Aéroport 21 – 1218 Grand-Saconnex
Tél. 022 427 57 90
Paiement cash exclusivement;
Les guichets sont ouverts tous les jours, de 7h à 19h.

En cas de vol, une plainte doit être déposée auprès du poste de police le plus proche. Seules les déclarations émanant d'un poste de police suisse sont acceptées.

Bienvenue dans la commune de Dardagny

Bravo à vous d'avoir choisi pour lieu de vie cette campagne magnifique et accueillante !

Bois et forêts, vigne et champs de céréales, fleuve et rivières, villages et hameaux, notre belle commune ne vous réserve que d'agréables surprises et un environnement de qualité. Cela étant, vous avez choisi une commune aux multiples activités, viticole, agricole et industrielle. Ne soyez donc pas étonnés de croiser des tracteurs et autres engins agricoles ou des chars débordant de raisins ; au temps des moissons et des vendanges, il vous faudra parfois faire preuve de patience : le trafic agricole occupe tout l'espace routier, il est parfois assourdissant... La vigne exige des soins précis et constants, notamment des traitements qui ne connaissent pas d'horaires fixes étant fonction des conditions météo : il se peut donc qu'au petit matin, vos rêves soient inopinément interrompus par le passage d'un tracteur, que votre rencontre apéritive de fin de journée soit ponctuée de pétarades ou encore, mais plus rarement, qu'un hélicoptère survole les coteaux ; sachez que de tels traitements sont annoncés sur le site internet de la commune et qu'ils ne sont pas forcément dangereux pour votre santé. Ces quelques désagréments seront bien vite oubliés à l'occasion des dégustations

organisées chaque samedi dans toutes les caves de la commune. A la mairie vous trouverez une plaquette qui vous donnera tous les renseignements utiles pour une première prise de contact avec la commune, renseignements que vous pourrez compléter en vous rendant sur le site de la commune www.dardagny.ch.

Soucieuse de préserver l'environnement et la très riche biodiversité de son territoire, la commune met à votre disposition une petite poubelle verte pour les déchets organiques, un sac à tri et la liste des éco-points communaux et cantonaux. Elle vous est très reconnaissante de participer à cette action citoyenne.

Sachez encore que la communication est assurée par le journal communal, le bien nommé « L'Echo du Château » qui paraît 4 fois par an, par le site internet déjà cité ainsi que par les « Feuilles bleues » portant les armoiries de la commune destinés aux communications officielles.

Pour conclure, n'oubliez pas que vous serez toujours accueillis avec plaisir à toutes les nombreuses manifestations conviviales et festives qui émaillent la vie communale. Nous nous réjouissons de faire plus ample connaissance avec vous à ces occasions !

La Mairie

La relève est assurée

Ils ont presque tout fait comme les grands grâce aux 12 instructeurs qui se sont partagés bénévolement et avec spontanéité la formation de ces futurs sapeurs-pompiers.

Pendant une année, ils ont appris toutes les méthodes d'extinction des différents feux, grimpé sur les échelles afin de connaître leur maniement, déroulé, enroulé conduites et tuyaux mais leur meilleur souvenir restera certainement les exercices avec le magnifique tonne-pompe.

Grâce à l'inépuisable eau du lac de Verbois, les vingt-trois Jeunes Sapeurs-Pompiers du Mandement ont terminé leur année de formation par le maniement de l'auto-pompe et de la lance à incendie.

Au terme de ce dernier exercice le congé d'été a été donné à la compagnie devant des parents très fiers de leur progéniture. Après les discours d'usage, le lieutenant Frédéric Gaillard a remis

un cadeau à Daniela Pinheiro et Roman Aldao de Satigny, ainsi qu'à Julien Todesco de Dardagny qui va poursuivre son rêve de devenir pompier professionnel. Ils quittent les Jeunes Sapeurs pour rejoindre les compagnies de leur commune respective (46 de Satigny et 101 de Dardagny) et ils permettent ainsi la relève des sapeurs retraités.

La fête s'est terminée par un apéritif bien sympathique.

Un grand bravo aux fondateurs de la compagnie des Jeunes Sapeurs-Pompiers du Mandement qui ont enfin réussi à fédérer les trois communes du Mandement autour d'un projet commun.

Les JSPM recrutent toujours des membres, informations par mail à info@jspm.ch ou sur le site internet www.jspm.ch

Anne Zoller



Au CHAD, on y danse, on y boit, on y mange...

En ce samedi glorieux du 16 juillet 2016, le bal des Vignerones tient sa quatrième édition. Elles sont connectées, nos Amies vigneronnes, un clic sur Facebook et on sait tout ce qui se trame. Petit retour sur Facebook pour celles et ceux qui auraient loupé ce passage quasi obligé de la communication :

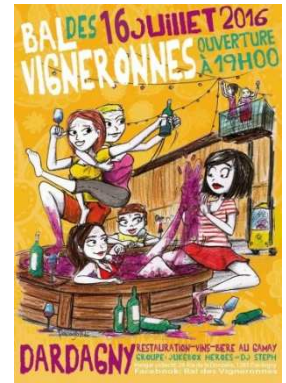
20 mai 15h53 : L'affiche est au taquet ; elle annonce que la soirée sera endiablée grâce au groupe «Jukebok Heroes» et «DJ Steph»

10 juillet, 19h05 : Pique de rappel, le bal des Vignerones, c'est l'occasion de boire du bon vin, goûter la bière au rosé, manger des petites choses du terroir et danser jusqu'au bout de la nuit

16 juillet, 11h21 : C'est le grand Jour, bise et soleil sont de la partie

15h : C'est presque prêt

16h15 : Le rosé est frais, le grill préchauffe



16h42 : Toute l'équipe du bar vous attend avec impatience dès 19h



19h24 : La cour se remplit



17 juillet, 13h41 : La 4^{ème} édition est finie, un grand merci à tous d'être venus



La fête fut grandiose, l'ambiance jubilatoire, l'assiette du Bal (agneau, risotto au merlot, salade de tomates) savoureuse, les vins gouleyants, la musique débridée, la nuit trop courte pour les danseurs, bien longues pour les organisatrices et leur super équipe de «Petites Mains».

A l'année prochaine, Belles vigneronnes, c'est trop chouette, trop beau, trop bon, le bal au CHAD.

Laure Bovy

Le saviez-vous ?

Y-a-pas de cloche sans clocher !

Lovée au milieu d'un nid de verdure, au pied du vignoble, la petite chapelle de Malval et son cimetière offrent une vision bucolique. Nombreuses sont les familles d'ici dont les aïeux y reposent.

Construite vers le XIV^{ème} siècle, elle appartient aujourd'hui à l'Eglise Nationale Protestante de Genève et est classée au patrimoine cantonal.

Cette chapelle avait jadis une particularité : elle ne possédait pas de clocher ! Pas de clocher ?

En effet, ce n'est qu'en 1755, que le pasteur Mestrezat réclama aux Seigneurs de Dardagny une cloche pour les habitants du hameau et demanda que celle-ci soit « placée dans la maison qui appartient à la commune. Cela serait un moyen d'appeler les secours en cas de feu... » Les Seigneurs lui accordèrent une cloche. Coulée en fonte, datée de 1756, elle porte l'écusson de Genève et le nom de son fondeur, le genevois Jean-Louis Revillard. La « Belle » fut alors placée au milieu du hameau de Malval dans une sorte de tour de bois, faisant

office de clocher ! Les décennies se succédèrent et le temps eut raison dudit clocher. Il fut démoli.

En 1938, des travaux furent entrepris et la chapelle fut alors complétée d'un clocher, magnifiquement intégré, digne d'y accueillir la « Belle ».

De nos jours, la Chapelle de Malval accueille encore quelques cultes et cérémonies, principalement à la douce saison.

En hiver, les amateurs de contes la rejoignent aux flambeaux lors de la traditionnelle soirée de clôture des « Contes à rebours » et la découvrent, parée de centaines de bougies.

Alix Rivoire

Patrimoine, La chapelle de Malval par Michel Monnier

Fondation pour la conservation des Temples genevois d'avant 1907



La Plaine a aussi son centre Beaubourg

Un étrange bâtiment de Firmenich nous fait penser au centre « Georges Pompidou » à Paris.

Au pied du pont de La Plaine, rive droite, un sentier remonte le cours du Rhône, longeant bientôt l'usine Firmenich. Le coup d'œil sur le Rhône vaut le déplacement. Et si l'on regarde côté usine, l'on aperçoit soudain une étrange bâtisse, une sorte de "biglotron à protons", comme l'aurait dit Pierre Dac. On songe immédiatement à Beaubourg, ou centre Georges Pompidou, qui propulsa Paris dans le 21^e siècle.

Le concours lancé par Georges Pompidou comptabilisa 661 projets de 49 pays différents.

Il fut remporté par la jeune équipe Richard Rogers (Royaume Uni), Renzo Piano et Gianfranco Franchini (Italie).

Commencé en 1972 et inauguré en 1977, le bâtiment déclencha de vives controverses. Ses détracteurs fustigèrent son architecture industrielle en désaccord avec les immeubles classiques voisins. Qualifié à ses débuts de raffinerie ou d'usine, le centre peu à peu s'est fait accepter. Comme souvent, on râle, on s'habitue puis l'on



crie au génie. A La Plaine, "Patrimoine Vivant" pourra peut-être intervenir si, un jour, la façade aux tuyaux était menacée.

Notons que l'on doit le Musée Paul Klee de Berne à qui va Piano va sano !

Jean Claude Ferrier

Les paroisses et la rentrée 2016

Parmi les nombreuses activités de la commune, les paroisses catholique et protestante continuent d'être aux côtés de toutes celles et de tous ceux qui le souhaitent. Même pas besoin d'avoir entre 7 et 77 ans !

En effet, pour les enfants, dès 3-4 ans et jusqu'à 16-17 ans, nous leur offrons de nombreux groupes de catéchisme, qui sont la plupart du temps œcuméniques. Pour les enfants de 8 à 12 ans, nous nous rencontrons le lundi juste après l'école. Grâce à l'investissement des monitrices, chaque enfant trouve sa place.

Par ailleurs, une offre permet aux familles et enfants intéressés de préparer le baptême, la première communion catholique (il y aura un groupe cette année) ou la confirmation.

Pour nos aînés, une équipe de bénévoles visite régulièrement les pensionnaires des EMS. Un engagement sans prix qui complète les cultes et les messes qui sont vécus dans ces lieux.

Pour ces services comme pour de nombreuses autres choses, nous recherchons aussi des bénévoles pour donner des coups de main et renforcer les équipes, notamment pour la résidence de La Plaine.

Pour ces services comme pour de nombreuses autres choses, nous recherchons aussi des bénévoles pour donner des coups de main et renforcer les équipes, notamment pour la résidence de La Plaine.

Vos paroisses sont toujours à votre service, n'hésitez pas à les contacter !

Paroisse protestante du Mandement : Nicolas Genequand, pasteur,
Tél.022 753 16 30, mandement.prot@bluewin.ch

Paroisse catholique de La Plaine : Jean-Marc Beffa ;
président du conseil de communauté,
Tél : 079 558 99 72, jmbeffa@bluewin.ch

Stéphane Carrara 2'335 km au compteur

L'adjoint a pédalé ferme de Dardagny à Compostelle, même plus loin. Pas une seule crevaisson !

9 juillet 2016, 7h42, premier coup de pédale, Dardagny, impériale du haut de sa colline, salue Stéphane Carrara qui enfourche sa bécane, harnachée de 2 magnifiques sacoches rouges rebondies, pour un périple qui va l'emmenner là-bas, tout au loin. Stéphane part pour Compostelle, tout



seul, lui son vélo, son formidable courage et ses cartes Michelin pour ne pas se perdre.

Ça, c'est un peu raté :

premiers jours, premiers fourvoiements, premiers détours, accompagnés de pluie, de grêle : Stéphane est vite mis dans l'ambiance : le Chemin de Saint Jacques se mérite. Halte personnelle dans sa vie, à pied, à cheval, en vélo, le pèlerin crée son Chemin, par tous les temps, tous les jours, avec pour seule devise : «Ultreïa». Stéphane a bravé les foudres de la météo, gravi les cols des Pyrénées au Cerbreiro, découvert des lieux magiques, Le Puy en Velay, Conques, Burgos ou de modestes villages espagnols désertés et écrasés par la chaleur. Il a marché à côté de son vélo pour reposer ses fesses mises à rude épreuve, il a rencontré des marcheurs le temps d'une bière ou d'une paella, il a échangé avec des complices cyclistes, surtout, il a avancé au rythme

débridé de quelques 100km par jour pour arriver, en trois petites semaines -le 30 juillet 2016 à 16h42, au compteur 2063 km- à Compostelle, cet endroit hors du temps qui parle pèlerin et pense touriste. Et il a continué, notre vaillant adjoint : longeant la côte atlantique, talonné par le vent, il a enfin mis pied à terre à Fisterra, ce cap qui avance dans l'océan au point le plus à l'ouest de l'Europe, ce rocher où le pèlerin brûle ses habits pour repartir en homme neuf...

De retour à Compostelle, Stéphane a démonté son vélo et l'a mis à la poste ; il s'est installé dans un bus qui en 27 heures l'a ramené vers son épouse Marie-Laure.

Quelques jours plus tard, Ruth, la factrice du village lui a remis son paquet-vélo ! «Ça m'a fait drôle de recevoir mon vélo dans un carton !!! »

Des projets : Rome, voire Jérusalem, avec Marie-Laure, et en guise d'entraînement, le tour de Suisse.

Chapeau bas, Stéphane : tu as relevé avec brio le magnifique défi que tu t'es fixé. Un immense BRAVO !

Laure Bovy



Ouverture de la Résidence La Plaine le 5 octobre

Lits disponibles dès le mois d'octobre

La Fondation Intercommunale est heureuse de vous faire part de l'ouverture de la **Résidence La Plaine** (sise route de Challex 17, 1283 La Plaine) le 5 octobre, 2016

Cette nouvelle infrastructure Minergie accueillera 92 résidents en chambres individuelles spacieuses (28 m²) avec salles de bain et toilettes privatifs dont huit chambres pour couple avec portes communicantes. Chaque étage du 1er au 4ème est desservi par quatre ascenseurs et dispose de vingt-trois chambres, d'un salon, d'une salle de soins et d'un espace bien-être : bibliothèque, baignoire balnéo, salle de massage ou de relaxation. Un salon de coiffure et pédicure est à la disposition des résidents à l'attique.

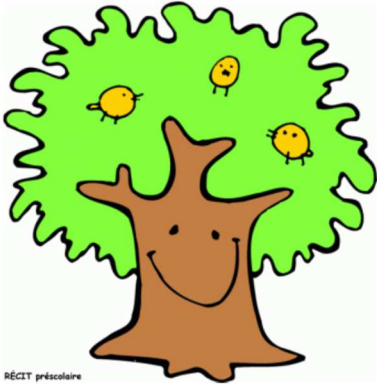
La Résidence La Plaine est entourée d'une vaste terrasse et d'un jardin privatif. Les résidents pourront en profiter à la belle saison pour un moment de repos ou de lecture, avec leur famille et leurs proches, autour d'un verre, d'une collation, d'un repas.

Ancrée dans un programme immobilier intergénérationnel (crèche, appartements sécurisés type IEPA-Immeuble avec Encadrement pour Personnes Agées, logements individuels et sociaux), la Résidence La Plaine est un véritable lieu de vie et d'échanges. Proche des commodités du village, avec accès direct à la gare et au bus, elle dispose d'un parking extérieur réservé aux visiteurs.

Des lits sont encore disponibles au sein de la Résidence La Plaine pour une entrée dès le mois d'octobre. Les personnes intéressées peuvent déposer une demande d'inscription pour la Résidence La Plaine (contact : M. Cédric Sourmies, Infirmier-Chef de la Résidence La Plaine – Tél : 022 753 92 80 – email : c.sourmies@ems-nant-davril.ch).

Nous demeurons à votre disposition pour toute information complémentaire.

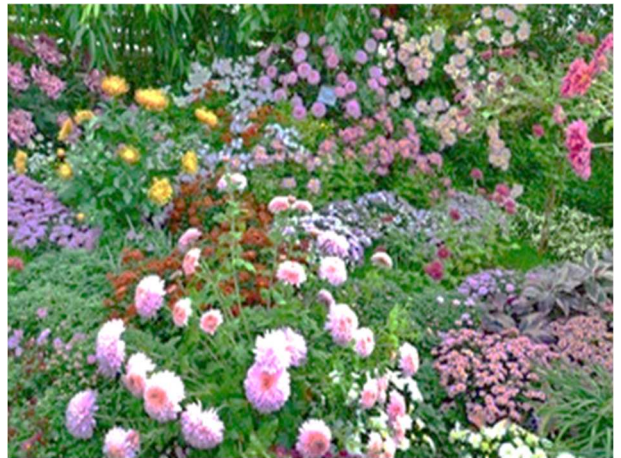
La Fondation Intercommunale des Communes de Satigny, Russin et Dardagny



Le chrysanthème, roi de l'Automne

Cette fleur est originaire de Chine, cultivée il y a 25 siècles sous le nom de « **Fleur Jaune** », d'abord comme plante comestible, puis comme plante d'ornement. elle est introduite au Japon au VIIIème siècle, où elle connaît un essor national : les Japonais seront les premiers à développer la culture de cette fleur sous diverses couleurs et formes (multifleurs, et notamment grosses têtes) ; puis, devient emblème impérial : prend le nom de "**Fleur d'Or**", mot qui s'est traduit plus tard par "*Chrysanthemum*" en latin, du grec "khrusos" qui signifie "or" et "antheon" voulant dire "fleur".

C'est en 1789 qu'il sera introduit en Europe, la 1ère floraison voit le jour l'année suivante. Souvent considéré comme la "marguerite des morts", le chrysanthème est trop peu présent dans les jardins. Pourtant, ces soleils multicolores rayonnent de tous les feux de l'automne, à une époque de l'année où les autres plantes s'effacent...



Palette de couleurs impressionnante, fleurs d'une multitude de formes : pompons, "japonais", simples, incurvées... Le genre *chrysanthemum* (famille des Asteracées) regroupe de nombreuses espèces de plantes vivaces très faciles à cultiver, dans laquelle chacun peut trouver son bonheur, et qui permet de garder un décor fleuri, au jardin comme sur les balcons jusqu'à l'entrée de l'hiver, voire toute l'année en culture dirigée.

Lettre d'un chien de Dardagny à ses collègues

Salut les amis !

Je viens de faire le compte : entre les chemins de la Côte, Martine et des Pompes, nous sommes bientôt trente représentants de la gent canine!

A raison de 4 poses de 50g par jour et par collier, voilà près de 6 kilos quotidiens - 42 kilos hebdomadaires, soit encore 2.2 tonnes annuelles (!!) de crottes de toutous qui décorent le joli chemin qui longe le château Leleux. Ce n'est pas encore Seveso ou Bhopal, mais dans le style dégueulasse, c'est déjà pas mal !

Il m'a fallu personnellement beaucoup de persuasion et de patience pour éduquer mon Maître à ramasser ma production. Il s'en acquitte aujourd'hui à près de 90% et j'en suis très fier.

Je suggère chaleureusement à ceux et celles d'entre vous dont les Maîtres sont encore un peu en retard pour ramasser les crottes de leurs chiens d'entreprendre leur éducation sans attendre !

Il ne faudrait pas que des odeurs douteuses donnent des idées malsaines à un crottrophobe énervé.

Je vais aussi glisser un exemplaire de cette lettre dans la boîte aux lettres du Château communal, des fois que, touchés par mes considérations humanistes, nos élus aient la bonne idée de se fendre d'un distributeur Robidog sur les lieux du crime. Merci d'avance à eux de bien vouloir nous prendre en considération.

Wouf à vous, les amis!

« ... Les p'tits bateaux qui vont sur l'eau »

Le radio modélisme yachting est le loisir sportif que pratique depuis son plus jeune âge Stefan Dassio, imprimeur de notre « Echo du Château » dont l'atelier se trouve à La Plaine. C'est sur les traces de son père que Stefan s'est pris de passion pour ces modèles réduits de bateaux radio commandés qu'il construit, prépare et barre lors de compétitions nationales et internationales. Stefan est une sacrée pointure dans la catégorie multicoque 2 mètres, plusieurs fois champion Suisse, il figure régulièrement dans les meilleurs classements européens. Cette année, il s'est lancé dans la catégorie monocoque 1 mètre. Son bateau noir demande encore quelques réglages, mais sa technique de navigation et son expérience font qu'il est actuellement 2^e du championnat suisse. Avoir pratiqué la voile est un atout majeur pour la tactique de course et le maniement du bateau, les jeux vidéo sont également une bonne façon de s'entraîner.

A l'instar de leurs grands frères, les embarcations quillées sont construites dans les matériaux les plus compétitifs ; carbone pour les coques et les mâts, kevlar pour les voiles, cordage nylon ou corde naturelle. Compter entre CHF 3'000.- et 5'000.- pour un bateau complet. En plus de l'achat du voilier, il faut transporter les bateaux sur les lieux de compétitions, expédition pour laquelle les skippers s'improvisent tour à tour ébénistes, peintres, couturiers et mécanos !

Les voiliers, démâtés et dégréés pour le transport, doivent être remontés les jours de régate. La grandeur de la voilure et son réglage se décident, en fonction du vent, juste avant la compétition. Les bateaux sont radio commandés à vue depuis la rive et les règles de compétition sont identiques à celles des régates officielles des grands bateaux.

La relève ne se fait pas facilement constate Stefan ; ce n'est pas un loisir très « accrocheur » qui inspire les jeunes, même si son fils s'est pris depuis longtemps au jeu. Mais depuis cette année l'amie de Stefan, Nathalie, a intégré le « Team Dassio ».

Le rêve de Stefan : Organiser une régate de Genève à Rolle, style mini Bol d'Or.

Lien internet pour en connaître plus : www.radiosailing.ch

Facebook : [SUI82 Team Dassio](https://www.facebook.com/SUI82-Team-Dassio)

Marie-Pierre Jaquier



TEAM dassio

Un Dardagnien porteur d'eau chez les Malgaches nous livre ses tuyaux...

Madagascar, Madagascar... à quoi pensons-nous quand nous entendons le nom de cette grande île au large de la côte Est-Africaine ? Aux litchis que nous dégustons à Noël ? Au dessin animé ? Ou encore à de la vanille ou des pierres précieuses ?

En réalité Madagascar est bien plus que tout cela.

Madagascar c'est un pays extrêmement pauvre, avec un gouvernement corrompu, des conditions de vie très dures pour la majorité de la population. Mais malgré cela, Madagascar n'en reste pas moins un pays magnifique ! Truffé de ressources naturelles, de plantes et d'animaux exotiques uniques en leur genre.

Avec ma classe nous l'avons découvert en avril dernier. Nous y sommes allés dans le but d'aider la population d'un petit village reculé à construire des adductions d'eau par gravitation, car il n'y a pas d'électricité. Dans la plupart des villages de Madagascar, l'eau est généralement puisée dans les rivières, qui ne sont pas toujours propres, ou pire encore, dans les rizières où l'eau a tendance à stagner.

Nous avons donc travaillé presque chaque jour au chantier en compagnie des habitants du village. Les tâches étaient variées, telles que creuser et reboucher des tranchées pour y enterrer les tuyaux, fabriquer et mouler du béton pour les réservoirs et les fontaines, faire de la peinture, planter des fleurs pour les alentours des fontaines. Les malgaches accordent beaucoup d'importance à l'aspect des fontaines car les points d'eau sont quelque chose de très précieux et presque sacré pour eux.

Le chantier était supervisé par un maçon venant de la ville et ses deux fils. Chaque villageois était tenu de participer à la construction des installations. Nous avons été surpris avec quelle force et quelle vigueur les malgaches travaillaient, malgré qu'ils étaient souvent plus fins et plus jeunes que nous.

Les habitants les plus proches de chaque point d'eau sont chargés de l'entretien de la fontaine ; chaque famille doit verser environ un franc par an pour utiliser la fontaine. Les familles ne pouvant pas payer peuvent simplement travailler aux bornes fontaines lors de l'entretien en guise de paiement.

L'accueil que les habitants du village d'Andriambilany nous ont réservé était extraordinaire ! Tout le village nous attendait sur le terrain de foot improvisé, riant et souriant jusqu'aux oreilles. Discours de Madame le Maire, danses, musique jouée par la petite poignée de musiciens du village ; jamais je n'avais vu autant de gens s'enivrer à force de danser ! Puis, une partie de foot a commencé et nous nous sommes bien fait ridiculiser par quatre-vingts petits malgaches, courant comme des gazelles, qui ne nous ont presque pas laissé toucher le ballon !

Nous avons été accompagnés durant cette expérience par Charles, Onja, Martial et Rova, des membres de CICAPE, l'organisation humanitaire malgache qui organise le projet. Ils ont été à la fois nos guides, traducteurs et amis. Ils nous ont appris un tas de choses intéressantes sur leur pays. Nous avons aussi partagé nos journées,



repas et activités avec une dizaine de jeunes du village avec lesquels nous nous sommes très bien entendus et avons passé de joyeux moments.

Au final, même si nous, les seize étudiants et trois accompagnateurs de l'école Steiner de Genève leur avons apporté notre aide matérielle et financière, je suis convaincu qu'eux aussi nous ont aussi énormément apporté, et chacun en est rentré changé.

Cette expérience a été très enrichissante et je souhaite vivement à chacun de pouvoir aller voir au moins une fois dans sa vie comment cela se passe ailleurs que chez lui ! Un grand merci à la commune de Dardagny d'avoir contribué à ce projet en donnant suite à ma demande d'aide pour payer mon voyage.

La chouette équipe constituée des gens de CICAPE,



des jeunes du village qui nous accompagnaient, des cuisinières et de notre classe.

Nils Hayoz

Brèves – Brèves – Brèves – Brèves – Brèves – Brèves



Les buis sont malades

Chers propriétaires,

Il est important que vous contrôliez l'état des buis qui se trouvent sur votre parcelle. En effet, une épidémie de pyrale du buis sévit.

La **pyrale du buis** est un **papillon** (lépidoptère) nocturne attiré par la lumière, que l'on peut voir voler le jour si on le dérange en secouant le feuillage du buis.

La chenille de ce papillon ne semble consommer que des feuilles de buis.

Selon le spécialiste, il est impératif que ces arbustes soient traités afin d'éradiquer l'épidémie.



Fit^{ness}
Dardagny

Envie de bouger?? Rejoignez-nous !!

Cours de Gym en musique : cardio – steps – musculation – abdos – stretching

Lundis 20h15 Salle Polyvalente de Dardagny
Jeudis 20h15 Château de Dardagny

Reprise des cours le lundi 29 août 2016 à 20h15 à la salle polyvalente de Dardagny

Monique Vogler Tél : 078 716 22 16

Les Contes à Rebours

accueillent avec grand plaisir toutes les personnes et familles qui désirent recevoir une veillée de contes, tous les jours du 2 au 22 décembre, en semaine à 20h15 et le week-end à 17h.

Renseignements et inscription auprès d'Emilienne Zumbach Hutin, tél 022 754 17 04 / 079 749 06 51

emilienne@bluewin.ch

Le Marché de Noël de Russin reste à Dardagny

Dimanche 27 novembre 2016 de 10h à 17h à la salle polyvalente.

Pour tous renseignements :
marchedenoel@bluewin.ch

Prix du Mandement

Cette année Thibault Walti (Collège Rousseau) et Flavien Savary (Centre de Formation Professionnelle de Construction) se sont vu décerner le prix du Mandement qui récompense le meilleur élève ayant une moyenne scolaire générale de plus de 5.0 par collège ou école professionnelle. Toutes nos félicitations à tous les deux.



Les nouveaux habitants accueillis autour d'un verre

La tradition est bien établie. Chaque deux ans, la commune réunit les nouveaux habitants autour d'un verre. La Mairie, les conseillers municipaux sont là pour faciliter leur intégration et leur faire découvrir nos associations et nos clubs. Au cours d'une brève intervention, le maire Pierre Duchêne en est venu à l'essentiel.

Les nouveaux venus étaient nombreux. Réunis sur la terrasse du château, ils ont admiré le coucher du soleil sur le Salève. "L'âme du vin chantait dans les

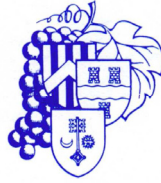
bouteilles", comme disait Baudelaire. Beaucoup ont découvert nos précieux nectars. Il y avait des Africains rigolos, des Moyen-Orientaux, des Anglais, des Suisses d'outre-absinthe et même des Genevois. Une Versoisienne ne regrette pas son déménagement à La Plaine.

Tout ce petit monde a passé un bon moment. Un succès.

Jean-Claude Ferrier

Cher habitant de Dardagny et environs,

Tu as entre 2 et 99 ans ? Tu as envie de pratiquer une activité sportive ? De faire partie d'un groupe sympa et motivé ? De bénéficier d'un encadrement de qualité ?



FEDERATION SUISSE DE GYMNASTIQUE

gym mandement genève

CCP 12-11391-7

Alors n'hésite plus, rejoins-nous ! Tu trouveras toutes les informations utiles sur notre site internet : www.gym-mandement.ch sur la page des cours <http://www.gym-mandement.ch/index.php?id=79>

Aurélien Porchet, Président, tél. : 076 368 12 16 aurelien.porchet@bluewin.ch

Possibilité d'un 1^{er} cours à l'essai pour les nouveaux membres.

Activités jeunesse

Discipline	Age	Salle	Jour	Heure
Gym parents - enfants	2,5 - 4 ans	Satigny - Mairie	Ma	16h15 - 17h15
Gym infantine	4 - 6 ans	Satigny - Mairie Dardagny	Lu	16h30 - 17h30
Jeunes gymnastes All-round	7 - 12 ans	Satigny - Mairie	Je	16h30 - 17h30 17h30 - 18h30
		Dardagny	Ma	17h30 - 18h30
Gym aux agrès	dès 7 ans	Satigny - Mairie	Ma	17h30 - 20h
		Dardagny	Je	17h - 19h30
Gym ados Option unihockey	10 - 14 ans	Satigny - Mairie	Ve	17h30 - 19h

Activités adultes

Discipline	Age/Sexe	Salle	Jour	Heure
Santé - bien-être Mixte adultes	35 ans et +	Dardagny	Ma	09h - 10h
Gym hommes		Satigny - Mairie	Lu	20h - 22h
Gym hommes séniors	50 ans et +	Satigny - Mairie	Lu	20h - 22h
Gym dames Fitness		Satigny - Mairie	Je	20h30 - 21h30
		Satigny - Mairie	Ve	14h - 15h
Unihockey	dès 15 ans	Satigny - Mairie	Lu	18h - 20h
Volley	Mixte	Dardagny	Je	20h - 22h
	Hommes	Dardagny	Me	20h - 22h
Nordic-Walking	Mixte	Dardagny	Je	09h30 - 11h



Il y a encore du changement au Goshinjutsu-kwai cette année !!

Nous accueillons avec grand plaisir un nouveau prof de karaté. Il s'agit d'**Alejandro Arregui, 5^e Dan WTKF**. Il reprend la section karaté de notre club !

La reprise des cours a eu lieu le **lundi 29 août** selon les horaires suivants :

JUDO

Changement d'horaire

Nouveau prof !

Enseigné par **Guillaume Revillod 1^{er} dan**.

Mardi

- 8 ans : 16h45 - 17h45
+ 8 ans : 17h45 - 18h45



JU-JITSU

Enseigné par **Pierre Vuissoz 5^e dan**

Lundi : 20h30 - 22h00
Jeudi : 20h00 - 22h00

Dernier jeudi du mois : katas avec Denis & Thierry



KARATE

Changement d'horaire

Enseigné par **Alejandro Arregui 5^e dan WTKF**

Lundi : 18h - 19h *
Mercredi : 18h - 19h *

* 19h30 pour les avancés



IAIDO / KENJUTSU

Enseigné par **Jean-Louis Pieraggi 4^e dan**

Mercredi au château de Dardagny, sauf 1^{er} du mois à Plan-les-Ouates : 20h00 - 22h00

Samedi au dojo
sur annonce du mercredi : 9h30 - 11h30



Un mois d'essai offert. Pour tout renseignement ou inscription, n'hésitez pas à contacter notre secrétaire, Alexandre Hayoz Tél. : 022 754 03 33 ou alex@goshinjutsu-kwai.ch.

Calendrier

Vacances scolaires

Automne : du lundi 24 au vendredi 28 octobre

Fin d'année : du jeudi 26 décembre 2016 au vendredi 6 janvier 2017

Jardin d'enfant Zébulon Voir vacances scolaires

"The Lo'kal" à La Plaine.

Vacances : Voir vacances scolaires.

Levée des objets encombrants

Mercredi 12 octobre - 14 décembre

Passage du Bibliobus

25 octobre - 22 novembre - 20 décembre

Dardagny, cour du château 14h - 15h30

La Plaine, parking route de La Donzelle 16h - 17h

Fête de l'Escalade

Château de Dardagny - 9 décembre, circulaire suivra

Réservez vos dates

Samedi 1^{er} et dimanche 2 octobre : Château de Dardagny - 6^e exposition des artistes et artisans de la commune. Voir circulaire

Dimanche 9 octobre : Salle polyvalente - 14^e édition de la course pédestre "Run Evasion Rhône". Renseignements : www.runevasionrhone.ch

Samedi 15 octobre : Salle polyvalente - Troc APE - Voir circulaire

Dimanche 27 novembre : Salle polyvalente de Dardagny - Marché de Noël de 10 à 17 h.

Impressum

Journal édité par l'administration communale

Rédaction : Commission communication

Impression : Imprimerie Dassio

900 exemplaires sur papier 100% recyclé

Prochaine parution 23 décembre 2016

Renseignements utiles

Mairie de Dardagny

Route du Mandement 520

1283 Dardagny

022 754 12 30

info@dardagny.ch

www.dardagny.ch

Horaires :

Lundi-mardi-jeudi-vendredi 8h à 11h45

Mercredi 14h à 16h et sur rendez-vous

Etat civil du Mandement

Mairie de Meyrin

022 782 82 82

La Poste - Satigny

Horaires du lundi au vendredi : 8h à 12h

14h30 à 18h

Samedi : 8h30 à 11h

Déchets

Espace récupération du Nant de Châtillon

Horaires

du lundi au vendredi 14h30 à 19h30

samedi et dimanche 9h30 à 17h

Espace de récupération 022 420 91 22

Service compost 022 420 91 11

Gendarmerie de Blandonnet

022 427 62 10

Urgences 117

Safety-Management

0840 117 117 24h sur 24

Service du feu

Urgences 118

Centre d'action sociale (CASS)

Mairie de Meyrin

022 420 65 30

Association pour l'accueil familial de jour Meyrin-Vernier-Mandement

Chemin Jacques-Philibert de Sauvage 27

1217 Meyrin

022 782 21 21 de 8h à 12h

http://www.meyrin.ch/jahia/Jahia/administration/petite_enfance/pid/466

Paroisse protestante du Mandement

022 753 16 30

Horaires : mardi 8 à 13h et jeudi 13 à 18h

www.protestant.ch/direct/mandement

mandement.prot@bluewin.ch

Paroisse catholique

Route de La Gare 17

1242 Satigny

Abbé Gérard Barone

022 753 12 88

baronegerard2@yahoo.fr

Conseil de paroisse

Pierre Descloux 022 753 12 03

Délai rédactionnel 10 novembre 2016

